TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 24 au 25 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 1 21 h. 56 à 5 h. 56.

SUR LE TRAMWAY

Tandis qu'il se trouvait sur le tramway R, le jeune Rody Cloet, 12 ans, rue des Poilus, à Roncq a constaté la disparition de sa serviette d'écolier. Plainte a été déposée à la police.

DEUX JEUNES ÉVADÉS

Hier, vers 23 h. 15, à l'arrivée du train de Paris, on a trouvé en gare deux gosses : 1 B., 12 ans, et P. C., 11 ans, évadés d'un établissement hospitalier d'Armentières. La Direction de cet établissement a été prévenue.

« LIBERÉ » EN MAI 1940 IL EST REPINCÉ PAR LES GENDARMES

Le 22 janvier 1938, la Cour d'Assises de Douai condamnait à 5 ans de réclusion pour incendie volontaire Pierre Pouget demeurant 7 rue Saint-Jacques. L'évacuation des prisons en mai 1940 permit à Pouget de prendre le large. Les gendarmes viennent de procéder à son arrestation et Pouget déclare que le 26 mai 1940 il s'était engagé au 120e R. I. qui stationnait à Loos et qu'il avait été fait prisonnier quelques jours plus tard. Interné en stalag il aurait été libéré le 25 avril 1943. En attendant vérification de ses dires, il a été écroué.

Les tickets de ravitaillement

ECOLE MATERNELLE, SECTEUR 9 RUE DU BEAU SÉJOUR

Vendredi 25 juin. — De 8 h. 30 à 10 h., rue du Clinquet (et cours).

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Enghien, Favrt, Fives, Harlem.

De 14 à 16 h. : rues Hazebrouck, Jean-Macé, J.-J. Rousseau, Linselles.

De 16 h. à 17 h. 45 : rues Rotterdam, Voltaire.

Les retardataires pourront être servis à la Mairie-Annexe, le jeudi 1er juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

SECTEUR 2 ECOLE MATERNELLE, RUE DE L'EPIDÈME

Vendredi 25 juin. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Avenue Albert Ier, Lefrançois, rues Balzac, Boilly (et cours), Cadeau (et cours), Châlons, Cœur Joyeux.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue des Cinq Voies (et cours).

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Châteaubriand, Danton, J. et P. Parvaux, Epidème, Erckmann-Chatrian, Ferdinand-Buisson, Fonderie (et cours).

De 14 à 15 h. : Avenue Gustave-Dron, place de la Gre, rues Hondschoote, avenue Lafayette, rue Louis-Leloir.

De 15 à 16 h. : Rues Jules-Verne, Moulin-Tonton, Nantes, Omnibus, Orchies, Pierre Corneille, Saint-Eloi, place Sébastopol, Seclin.

De 16 à 17 h. 45 : rue de Roubaix.

Samedi 26. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Serpentine (sauf cour Roussel), Soufflot, Stéphenson, Tossée (et cours), Toulouse, Union.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue du Tilleul.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Cour de la rue du Tilleul, y compris cour Roussel.

SECTEUR 6 ECOLE MATERNELLE RUE DE VARSOVIE

Vendredi 25. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues A. Desplanques, Avesnes, Basse, Boileau, Châteaudun, Coulmiers.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : boulevard de l'Egalité.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Ermitage, Renan, Chaussée Fernand Forest, Florence, Courral.

De 14 à 15 h. : rue de Gand.

De 15 à 16 h. : Chaussée Gramme, Louvois, Mac Donald, Malcense, Neuville et cours.

De 16 h. à 17 h. 45 : rue du Pont de Neuville (et cours).

Samedi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Iseghem, Prairie, Reckem, Roitclet, Rouget de l'Isle (et cours).

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Roulers, Toulon, Varsovie.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rue de l'Yser et cours.

SECTEUR 10 ECOLE MUNICIPALE DE FILLES RUE DU DRAGON

Vendredi 25. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Alma, Alsace, Angleterre.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue d'Anvers.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Armentières, Austerlitz, Bapaume.

De 14 h. à 16 h. : rue Blanche-Porte et cours.

De 16 à 17 h. : rues Boulogne, Bradford, Calais.

De 17 h. à 17 h. 45 : rues Clinquet, Coulons.

Samedi 28. — De 8 h. 30 à 10 h. : rue de Paris.

De 10 à 11 h. : rues Petit-Village, Philippe-de-Girard, Sergent, Bobillot, Valenciennes.

De 11 h. à 11 h. 30 : rue de la Vigne.

Lundi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Debuchy, Dragon.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue de Dunkerque.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Epinette, Francs, Haubourdin, Hoche.

De 14 h. à 15 h. 30 : rues Jacquard, Lacépède, place et rue Leverrier.

De 15 h. 30 à 17 h. : rue de Lille.

D 17 h. à 17 h. 45 : rues Lorraine, Masurel, Neuve.

Les retardataires pourront être servis à la Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer, le jeudi 1er juillet, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

CARNET

DEUIL. — Les Anciens du XIIIe Régiment Régional sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté Colonel **Charles SANTINI**, qui auront lieu à LILLE, le 26 courant.

Réunion à la maison mortuaire, 18, rue Colbert, à 9 h. 45. Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, à 10 heures.

Sociétés et Comités

U.N.C. — Cotisations 1943. — Le bureau de la Fédération informe les adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation pour 1943 qu'un membre de la Fédération passera chez eux prochainement.

Contre paiement de la cotisation : 7 fr. pour les remplaçants, 15 fr. pour les combattants, les mutilés et les A.A.O., il leur sera remis un reçu ne portant aucune indication manuscrite. De ce reçu les adhérents sont priés de détacher le timbre s.U.N.C. 1943 s et de le coller sur leur carte.

Le bureau de la Fédération prie les adhérents de prendre leur disposition pour que leur cotisation puisse être payée à la première visite du collecteur.

POILUS D'ORIENT. — Jeux de boules. — La finale du tournoi inter-sociétaires, dimanche 27, au Saint-Martin, entre équipe du Cdt Sembecq contre équipe du Cdt Loridant, à 9 h. ; dimanche 23, équipe Vandendriche bat équipe Ponchaux par 14 pts à 4 ; à 11 h., distribution des prix.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES — Il est rappelé que les mamans adhérentes à l'U. F. N. ayant eu un bébé pendant les années 1941-1942 et 1943 peuvent bénéficier de l'achat de Wassingues au prix familial. Les retardataires sont priées de se présenter le plus tôt possible au siège, munies de leur carte d'adhérent.

Les mamans qui attendent un bébé peuvent bénéficier également de cet achat. Elles pourront l'effectuer quand elles se présenteront au siège pour les langes.

NÉCROLOGIE

On annonce de **TRITH-SAINT-LEGER**, le mort de **Mme Eugène CANU, née Marguerite LECRAND** survenue le 22 juin 1943. Le service a eu lieu en l'Eglise paroissiale, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de M. Eugène CANU, ancien député et maire de **BOULOGNE-SUR-MER**, son époux ; de Mlle Sabine CANU, sa fille, des familles LEGRAND de **NEUILLY-sur-SEINE** ; CHEVAL - FONTAINE, de **TRITH-SAINT-LEGER** ; RICHARD-DELHAYE et BECK-CANU, de **VALENCIENNES**.

HALLUIN

Coin de terre hallulois. — Ce vendredi au local, rue Gustave-Desmettre, permanence de 10 h. à midi et de 14 à 18 heures. A ces permanences actuellement, vente de sulfate et d'engrais. Se munir d'emballages.

Bains municipaux. — Ce vendredi, établissement ouvert de 8 h. à midi et de 14 à 19 h. 30.

RONCQ

Société de boules du Cercle Saint-Louis. — Dimanche 27, deux grandes rencontres se dérouleront à 15 et 17 heures dans la bouloire du Cercle Saint-Louis, rue du Docteur Galissot.

Ces parties qui s'annoncent comme devant être disputées âprement mettront aux prises le Club des joueurs de Linselles, contre les deux équipes roncoises, la 1re, capitaine M. François Verbecke et la 2e, capitaine, M. Henri Castel.

MOUVAUX

Réunion de la commission de l'Hospice. — La réunion aura lieu à l'Hospice, le vendredi 25 juin, à 18 heures.

Chaussures. — La distribution des chaussures fantaisies se fera dans l'ordre suivant : mardi 29, de 9 à 11 h. 30, de 1 à 1500 et de 14 à 16 h. 30, 1500 à la fin.

Inscription. — Les nouvelles inscriptions se feront le vendredi 25 juin, de 9 à 11 h. 30 pour les catégories suivantes : cadets et grandes fillettes (pointure 35 à 39).

Les personnes titulaires de la carte MT qui en feront la demande pourront obtenir un bon de chaussure « Usage Ville ».

La distribution des bons de chaussures aura lieu dans l'ordre suivant : vendredi 2 juillet, de 9 à 11 h. 30, de 1 à 1.000 ; 14 à 16 h. 30, 1.001 à 2.000 ; samedi 3 : de 9 à 11 h. 30, 2.001 à la fin.

Les demandes qui n'auront pas obtenus satisfaction seront annulées.

ROUBAIX

Un enfant tombe de son lit et se blesse

Mercredi, vers 20 h., le jeune Duriez Denis, 4 ans, demeurant 147, rue Jean Mace, à Roubaix, se fractura le fémur gauche en tombant hors de son lit. Le docteur Sansoen le fit admettre à l'hôpital La Fraternité.

Le chapitre des vols

Une somme de 605 fr. — Mme Deleplanque, 21 ans, bobineuse, 5, rue Faidherbe à **Mouvaux** a été victime d'un vol de 605 fr. commis au vestiaire de l'usine où elle travaille, rue de la Makellerie à Roubaix.

Un vélo. — Dans le hall d'entrée d'un immeuble, 34, rue du Grand Chemin un vélo valant 2.000 fr. a été volé au préjudice de M. Derville, 40 ans, négociant en bois, 142 bis, Grand Rue.

DANS LES POMMES

Hier, vers 17 h., le jeune André Ritkavoki, 10 ans, demeurant rue Bernard, 92, à Roubaix, fut une chute alors qu'il était grimpé dans un arbre. Le docteur Vannevaneuise constata une fluxation de l'épaule droite et le fit admettre à l'hôpital La Fraternité.

Une paire de chaussures. — La jeune V... Ch..., 16 ans, vendeuse rue de la Gare a été surprise alors qu'elle venait de dérober une paire de souliers au préjudice de Mme Gosselin, 24 ans, cafetière, 129, rue de la Gare.

Des échalotes. — Dans un jardin de la rue Barbieux on a volé au préjudice de M. Louis Vinchon, 60 ans, 29, rue Demulider, 35 plants d'échalotes.

Des pommes de terre. — Dans la cave de l'habitation de Mlle Gisèle Testelin, 54, rue Raphaël, on a dérobé 20 kilos de pommes de terre.

— Enfin dans le jardin de M. Deschamps, 86, rue Albert Thomas, on a volé 350 pieds de pommes de terre.

Soyez en règle. — Des contraventions ont été dressées à la charge de Mme Toeraert, 37 ans, concierge, 14, rue Voltaire pour défaut de nettoyage de fil d'eau.

Sociétés et Comités

SAUVETEURS DU NORD. — Une permanence aura lieu dimanche 27, à 10 h. 30 au siège, Café de la Bourse, 3, Grand'Place.

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — Le Comité directeur de l'Union des Artisans informe les artisans et artisanes de Roubaix et environs que sa permanence est ouverte chaque jour, 13, rue du Pays, de 14 à 15 h.

TRAMWAYS

CE SOIR JEUDI à 8 heures

LE BRISEUR DE CHAINES

SAMEDI : PICPUS

ETAT CIVIL

Naissances. — René Depaepé, 53, rue Saint-Laurent ; Claude Briffaut, 18, rue du Parc.

Publications. — Maurice Moulart, menuisier, 102, rue Edouard Anseele, cour Lambert, 1 et Jeannine Szadhowski, s. p., 34, rue Bernard, cour Dutby, 3 ; Louis Lematre, employé, 117, cité Amédée Prouvost à Wattrelos et Marcelle Lhotellerie, institutrice, 176, rue Daubenton.

Décès. — Pauline Bettremieux, 77 ans, 20, avenue Julien Lagache ; Marie Semet, 81 ans, Vve Debuigne, 195, boulevard de Beaurepaire ; Julia Lamy, Vve Chamert, 76 ans, 35, rue de Barbieux ; Marie Guillierme, 87 ans, Vve Leclercq, 37, rue de Blanchemaille ; Augustin Anrys, 48 ans, 105, rue Turgot ; Adrienne Crapet, 66 ans, 55, rue du Moulin.

CROIX

UN HORLOGER EST ARRÊTÉ PAR LA POLICE

M. Ceugnaert, commissaire de police avait eu l'attention attirée par les agissements d'un horloger demeurant 27, rue Hoche : Victor Savcrys, âgé de 73 ans.

Une enquête fut menée par le magistrat qui acquit bientôt la certitude que l'horloger pratiquait des manœuvres criminelles et au cours d'un interrogatoire serré, le septuagénaire finit par reconnaître les faits.

Dédaignant les instruments compliqués, il se servait tout simplement d'une soufflette d'horloger, et comme sa clientèle se recrutait parmi les petites gens son tarif maximum était de 1.000 fr. mais bien souvent la note était moins élevée. Enfin l'horloger qui était sans doute encore assez fort insistait toujours pour obtenir une dédommagement « en nature ».

Jusqu'à présent M. Saverys a reconnu cinq « opérations » et a donné les noms de ses patientes.

Il a été déféré au Parquet.

Contre la vie chère. — Mme Devos, maraîchère, a été interpellée par un gardien de la paix alors qu'elle mettait en vente, sur le marché de Croix, différents légumes sans en avoir affiché les prix.

D'autres maraîchers ont également fait l'objet d'avertissements sévères pour avoir dissimulé leur étiquette ou leur ardoise sous les tas de légumes.

D'autre part, Mme Lecot, mercière, 79, rue Anatole France à Croix, offrait à un client des bobines de fil au prix de 25 fr. pièce alors que le prix normal est d'environ 4 fr. 50. Malheureusement il s'agissait d'un inspecteur de la Brigade Economique qui s'empressa de demander les factures correspondantes. Convoquée au Commissariat de Croix, Mme Lecot a fait l'objet de procès-verbaux pour mause illicite, vente sans points textiles et défaut d'affichage de prix.

Un peu de décence s. v. p. — Depuis quelque temps les services de la Police étaient informés que des couples allaient régulièrement s'étendre sous les arbres de l'avenue Roussel et avenues avoisinantes du quartier du Vélodrome de Croix. Plusieurs d'entre eux avaient en face des enfants, des gestes déplacés. Des patrouilles ont été chargées de surveiller ce secteur. Déjà plusieurs jeunes gens ont été convoqués au Commissariat de Police. Des procès-verbaux ont été rédigés.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

WASQUEHAL

Deux arrestations. — La police a procédé à l'arrestation du sieur Louis Heyde, âgé de 19 ans, demeurant 47, rue Paul Lafargue, sous l'inculpation d'ivresse publique et manifeste et tapage nocturne, usurpation de fonctions de policier et circulation tardive. Cet individu, qui se promenait au cours de la nuit, interpellait le monde et se disant policier, demandait aux passants leur carte d'identité. D'autre part, il lança un pavé dans une vitrine d'une habitation de la rue des Villas. Son ami Albert Decourcelle, âgé de 18 ans demeurant 38, rue des Villas, à Wasquehal, a été aussi arrêté pour ivresse publique et circulation tardive. Transférés au parquet de Lille après avoir été interrogés par M. Pasquier, commissaire de police, ils ont été tous deux mis en liberté provisoire. Ils auront à répondre de leurs faits et gestes devant le tribunal correctionnel.

FLERS

Succès scolaires. — Le jeune Gérard Gourdin du Collège moderne de Roubaix, vient de passer avec succès les examens du Concours de Bourse nationale de 3e série. Ce jeune lauréat, qui habite 3, avenue du Sart, est le fils de M. Gourdin, le dévoué délégué de la Fédération Mutualiste du Nord. Nous présentons à ce jeune boursier nos sincères félicitations.

LANNOY

Mauvaise chute. — Mercredi, vers 10 h. 30, Jérôme Deleu, 69 ans, demeurant à Blandain, avenue Fourcroy, 24, tomba d'un échafaudage à l'usine Parent, 24, rue St-Jacques, à Lannoy, où il travaillait pour le compte de M. Jouvencau, 108, rue Jean Jaurès, à Lys-lez-Lannoy.

Il se fractura le fémur gauche. Le docteur Parmentier le fit admettre à l'hôpital.

SAMEDI 26 JUIN FINIT L'ÉCHANGE DE CHIFFONS CONTRE POINTS TEXTILES MÉNAGÈRES, HATEZ-VOUS

COMINES

Soupes populaires et scolaires. — Les personnes qui disposeraient des légumes verts, oseille, épinards, bettes, etc., sont invitées à en faire la vente au Comité local des soupes scolaires et populaires. S'adresser au Secrétariat de la Mairie.

VOICI DEUX RITOURNELLES DONT LES AUTEURS GAGNENT CHACUN MILLE FRANCS

(Air : « Ma Normandie »)
de **Robert DELAMARE**, Rouen

Pour un billet de loterie
On échange tout ce que l'on veut
On a du beurr', de la bonn'rie
Le coiffeur fait r'pousser les ch'veux
Et quand on gagne, ô Pulchéria
On satisfait mille désirs
Prenez un « complet » d' la Lot'rie
Et vous aurez, mesdam's, tous les plaisirs

(Air : Refrain de « Mon homme »)
de **Louis CALVET, Marseille** (B.-d-R.)

Je veux tellement le gros lot
Qu' j'en suis marteau
Dès qu' se tire la loterie
J' suis en furie
Quand les lots sur d'aut' se posent
C'la m'indispose
Je veux tell'ment le gros lot
Q' j'en d'viens dingot.
Puis, je m' dis : s Pourquoi pas moi
La prochain' fois » ?
J' sens qu' vient d'arriver ma chance
Et je r'commence :
Je prenda un aut' numéro.

Envoyez aussi votre ritournelle au : Service des Concours de la Loterie Nationale. : Boite Postale n° 2, Paris.

LOTERIE NATIONALE

MARCQ-EN-BARŒUL

UN EMPLOYÉ DU RAVITAILLEMENT ET UN GARDE SONT ATTAQUÉS PAR DEUX INDIVIDUS ARMÉS

...QUI S'EMPARENT D'UNE VALISE CONTENANT 1.000 FEUILLES DE TICKETS QU'ILS ABANDONNENT PEU APRES

Mardi, vers 8 h. 45, le garde Berthe et M. Raphaël Vanhecke, employés au service du Ravitaillement, quittaient à bicyclette l'Hôtel de Ville de Marcq, pour se rendre au bureau de distribution du Pont-de-Marcq. Ils emportaient avec eux une valise contenant 1.000 feuilles de rationnement destinées aux habitants du quartier du Pont.

Sur le chemin de halage qui va de la passerelle du Risban en direction du Pont-de-Marcq, ils furent soudain assaillis, en bordure du canal, derrière la ferme de la Tour, par deux individus qui, descendant de vélos, arguèrent devant eux, revolver au poing, en leur disant :

— Remettez-nous votre valise !

Avant qu'ils aient eu le temps de se ressaisir, l'un des hommes arracha la valise des mains de M. Raphaël Vanhecke, tandis que l'autre s'emparait des vélos du garde et de l'employé et les lançaient dans le canal. Une seconde plus tard, les agresseurs sautaient sur leurs bicyclettes et fuyaient à toute vitesse en direction du pont de l'avenue Foch, emportant la précieuse valise.

La scène n'avait pas eu de témoin. Cependant, le garde Bonte et M. Vanbecke s'étant bien vite ressaisis, accoururent à l'Hôtel de Ville pour donner l'alarme.

M. Cetel, commissaire de police, envoya immédiatement des agents dans toutes les directions. Et, moins de deux heures plus tard, ceux-ci retrouvaient, d'abord une partie des feuilles volées en bordure d'un champ, près du canal, derrière la ferme Delaval, à 15 mètres du pont de l'avenue Foch, et ensuite la valise, contenant le reste des feuilles. Celle-ci avait été abandonnée entre le collège de Marcq et le Château-Rouge.

Les policiers marcquois, aidés des agents de sûreté, poursuivirent ensuite activement leurs recherches pour mettre la main sur les auteurs de l'agression dont le signalement est connu.

L'Algérien voleur est écroué. — El Mahjoul ben M'Bank, 22 ans, garde-fils, demeurant à Marcq-en-Barœul, 137, allée Gabriel, a été déféré au Parquet pour vol d'un poste de T.S.F., de 8 tasses en porcelaine, d'un sac en toile et d'un cache-col, commis au cours de la nuit, au préjudice de M. Wendels Cyrille, sans profession, demeurant à la Madeleine, 86, rue Jeanne Maillotte, dans un pavillon dont il est propriétaire, sis à Marcq-en-Barœul, rue du Dépôt. Une perquisition effectuée chez El Mahjoul ben M'Bank n'a donné aucun résultat. Une enquête est ouverte.

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu samedi 26, de 9 à 11 heures, à la mairie, salle A dans l'ordre habituel.

BOURSE DE PARIS

DU 23 JUIN 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.40 ; 3 % ann., 100.20 ; 4 % 1917, 102.90 ; 4 % 1918, 103.10 ; 5 % 1920, 143.20 ; 4 1/2 % 1932 A, 104.80 ; 4 1/2 % 1932 B, 103.45 ; 3 % 1942, 95 ; 3 1/2 % 1942, 98.70 ; Cais. Aut. 5 % 1938, 122.25 ; Obl. Très. 4 1/2 % 1933, 1.341 ; Obl. Très. 4 % 1934, 1.245 ; Obl. Très. 4 1/2 % 36 B, 140.10 ; Bons Très. 4 1/2 % 1934, 1.103 ; Bons Très. 4 % 1935, 1.119 ; Caiss. Aut. Tab., 1.050.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 637, 1920, 572 ; 1934, 1.136 ; 1935, 1.129.

Actions françaises. — Bque de Fce, 27.900 ; Compt. Esc., 3.135 ; Crédit Fonc., 6.500 ; Crédit Lyon., 3.530 ; Crédit du Nord, 678 ; Sté Gle, 2.950 ; Suez (act.), 43.300 ; Nord, 2.150 ; El. et Gaz du Nord, 976 ; Electr. du Nord, 800 ; Energie Ind., 3.140 ; Nord Lum., 2.025 ; Thom. Houston, 829 ; Cia Gle Ind. Text., 2.705 ; Le Blan, 1.650 ; Pérenchies, 2.430 ; St Frères, 1.575 ; Gaz N.-E., 1.500 ; Aciéries de Longwy, 1.051 ; Aciéries de Micheville, 2.300 ; Aciéries du Nord, 680 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 719 ; Arbel, 2.940 ; Constr. Nord-France, 1.500 ; Fives-Lille, 2.100 ; Forges N.-E., 1.875 ; Jeumont (act.), 900 ; Jeumont (part), 2.655 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.300 ; Denain-Anzin, 4.705 ; Louvroil, 1.000 ; Métaux, 1.000 ; Mézières, 4.505 ; Peugeot, 1.661 ; Senelle Maubeuge, 2.050 ; Béthune, 4.040 ; Aniche, 3.550 ; Anzin, 2.132 ; Blanzy, 5.300 ; Carvin, 3.486 ; Courrières, 1.271 ; Dourges, 3.190 ; Escarpelle, 4.525 ; Lens, 1.585 ; Merles, 1.750 ; Ostricourt, 5.620 ; Vicoigne, 2.000 ; Mokta El Hadid, 16.900 ; Nickel, 3.180 ; Ouenza, 7.100 ; Lille Bonn. (prior.), 1.000 ; Lille Bonn. (ord.), 719 ; Air Liquide, 2.855 ; Glaces Nord France, 14.500 ; Kuhlmann, 2.280 ; Pollet et Chauson, 4.850 ; Caout. Indochine, 2.140 ; Cultures Trop., 423 ; Terres Rouges, 1.300.

Valeurs françaises (obligations). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.021 ; 4 % 1931, 968 ; 5 % 1935, 1.040 ; 5 1/2 % 1936, 1.039.

SPORTS

FOOTBALL

LA RÉUNION DES CLUBS EX-AUTORISÉS A PARIS

Hier soir se sont réunis à Paris les dirigeants des clubs ex-autorisés à utiliser des joueurs-moniteurs.

Seuls n'étaient pas représentés Marseille, Alès, Nîmes, Annecy, Grenoble et Montpellier dont les dirigeants seront vendredi à Paris.

A l'issue de cette réunion, le procès-verbal suivant a été rédigé :

« Les clubs affirment qu'il n'est pas dans leur intention de mettre en question ni le Gouvernement, ni son action et que le débat resta limité à la question sportive.

» L'unanimité des clubs s'est faite sur la constatation qu'en son état actuel, le projet communiqué ne pouvait recevoir l'adhésion d'aucun d'entre eux.

» Il a donc été décidé qu'une délégation exposerait au Commissaire aux Sports, et éventuellement au Chef du Gouvernemnet, les raisons qui motivent cette attitude.

» La délégation envisagera avec les autorités les suggestions auxquelles se sont ralliés les clubs dans leur désir d'aboutir à une solution d'apaisement ».

INFORMATIONS RÉGIONALES

BREVET SUPÉRIEUR

3e PARTIE

Sont définitivement admis :

Alerd Jean Marie ; Allaert Georges Auguste Paul ; Augustyn Jacques Julles ; Baillet François Jean ; Bassez Robert ; Baudelis Raymond Paul Augustin ; Bearez Maurice Gabriel ; Beaumont Arsène Alfred ; Becard Serge Jules René ; Beck André Maurice Lucien ; Berteloot Albert Fernand ; Betrencourt Jean César ; Bigotte Claude Henri ; Bis Marcel Désiré ; Bonvin Claude Raoul Gaston ; Bouchart Francis Henri Jules ; Bouchaillier Jean Gaston ; Boutou Fernand André ; Boy Paul Emile Jean ; Brassart Robert Henri ; Briche Pierre Maurice Florent ; Bridoux Victor Emile ; Brood Julien Paul Octave ; Bruckert Jules Léon ; Buffat Willie Charles Emile ; Bury Robert Edmond ; Buslère Robert Henri Isidore ; Cachera Alexandre Elie ; Cachera Constant Augustin André ; Caron Aime ; Caudmont Jean Emile ; Cazaux Edouard Hippolyte ; Chaigneau René ; Champagnac Jules Robert ; Champenois Pierre Arthur Jules ; Charlet Paul Etienne ; Chevalier Alfred Léon ; Choquet Jacques ; Choquet Marc ; Combe André Charles ; Comblez Emile Jules ; Courtecuisse Charles Germain ; Cousin Robert Victor Joseph ; Groenna Marcel Auguste ; Crouzet Henri Pierre Dominique, Immlemond Robert Louis ; Debacker Gaston André ; Debuchy Jacques Leon Edouard ; Decaux Maurice Etienne Gérard ; Deconinck Fernand Julien ; Decoster Léon Fernand Joseph ; Decout Robert René André ; Degauque Gilbert Jean ; Dehaut André Alexandre ; Delacroix André ; Delangue Henri Emile Joseph ; Delattre Georges, Jérôme Charles ; Delois Alexis Charles François ; Delplanque Pierre Fernand ; Delrue Emile Cyrille ; Delwal Alexandre François ; Demais Robert Georges ; Demaret Arthur Henri Louis ; Dematte Roger Désiré Jules ; Demelemester Georges Jean ; Demeyer Jacques François Emile Marcel ; Denier Jean Armand Arsène ; Denneulin Eugène Henri ; Deplus Guy Gaston Simon ; Deram Marcel Alphonse ; Derbomez Onésime Kléber ; Derickzsen Georges Albert Auguste ; Deroo Gilbert Jules Robert Emile ; Deruche Gilbert ; Desbonnet André Florent Emilien ; Desoubry André Georges ; Dhausey Charles ; Diory Roger Julien ; Dieuronné Jacques Marcel ; Divrechy Albert Maurice ; Douay Emile Gustave ; Droulez René Georges ; Drumont André Désiré François ; Dubois Noël Gustave ; Dubois Roland Charles ; Dubus Charles Benoit ; Ducanchez Henri Gabriel ; Dufour Marcel Alfred ; Dumont Robert Eugène ; Dumont Robert Joseph ; Duplouich Régis Maxime Marcel ; Dupont Hippolyte Jean ; Durieux Damas Albert, Ercoll Félix Jean Joseph ; Ethuin Félix Victor ; Faucon Claude Eugène Jules ; Faussart Lucien Edouard ; Faux Julien ; Fièvez Roger Jules Noël ; Fournier André Félix ; Fournier Jacques Zéphirin Joseph ; Gabriel Léon Modeste Honoré ; Gamand Michel Nicolas Léon ; Gambler Emile Benoit Victor ; Gaumont Pierre Alfred Eugène ; Gilles Léon Edouard Georges ; Godin Abel Charlemagne ; Goube Roger Joseph ; Gourdin Louis Eloi ; Grattepanche Jean Raymond ; Grave Jean Maurice Albert ; Greve Michel Arthur Omer ; Griffon Roger ; Guerbur Robert Charles Alfred ; Guienne Pierre Lucien Henri ; Guilbert Jules Marcel ; Hanicot Fernand Désiré Albert ; Hardy André Vital ; Hélin Albert Louis ; Hennebelle Jean François Emile ; Hétuin Léon Jean ; Hortemel Emile Arthur Henri ; Houdelette Armand Gustave Jules ; Houseaux Pierre Arthur Léon ; Huin Jacques ; Humez Georges Augustin Joseph ; Hutin Raymond ; Impens Roger Victor ; Jaillat Charles Jean ; Jorlon Léonide François Gustave ; Joye Lucien Julien Alphonse ; Kerouantan Jean Pierre François Louis Marie ; Klein Jacques ; Leloi Fernand Désiré Victor ; Largillet Alfred ; Lasselin Marcel Jean ; Laurette Alexandre ; Lauvers Louis Raymond ; Lebrun Georges ;

(A suivre).

1re ANNÉE DE CAPACITÉ

Centre d'épreuves écrites de Lille

Sont admis définitivement :

M. Alluin, Mlle Badel, MM. Baeckeroot Bauffrome, Benoit (A.B.), Bertinchamp (A.B.), Bezut, Bienvenu, Billard (A.B.), Blaevoet, Bocquet, Bonnave, Brenne, Broisson, Mlle Brooka, M. Cappe Deniel, Mme Chiron-Doxin, MM. Chosin, Chopin, Combaux (B.) Condette Jacques (B.), Condette René, Dal, Debeunne, DLehon, Dekimpe, Delannoy Gaston, Delsnnoy Pierre, Delattre André Aimé, Deloffre, Mlle Deluégue, Demain, Demesaine (A.B.), Demonchaux Lucien, Denavaut, Déprez Paul, Mlle Deudon, M. Devoldre (T.B.) M. Dewitte (A.B.), Mlle D'Hondt, MM. Douriez, Dubacq, Dubois, Durut, Ego, Flanquart, Fontaine, Foulon Jules, Fouin René (A.B.), Fremay, Ghesquière, Gousseau (A.B.), Gras (B.), Herlem, Houard Mlle Huyaux, MM. Kinda, Labbee, Lapaire, Leclercq Roger (A.B.), Lefebvre Henri, Lefebvre (A.B.), Lembre (A.B.), Mlle Lemain (A.B.), MM. Lepelletier (A.B.), Lepoivre, Lesaffre, Lezaire (A.B.), Mlle Lhote, MM. Louf (A.B.) Lussigny, Manesse, Marcant Albert, Masquelier, Monteuil, Mlle Nagot, MM. Ochin (A.B.), Papelle, Mlle Plazer, MM. Porez, Pottier, Pradoura, Raimont, Reyns, Richez, Robillart, Rouesel Pierre Mlle Rygole (A.B.), MM. Simonard (A.B.), Simoulin, Storez, Thiers, Tixier, Toulouse, Mlle Tréca Marie-Thérèse, MM. Troch, Vanasse (A.B.), Vandorme, Vanhuile (A.B.), Vautron (A.B.), Verbeke, Vidocq, Vilain Walbecque (B.).

Centre d'épreuves écrites d'Amiens

Mlle Aczel, Mlle Barlet (A.B.), MM Chorein Henri, Chorein Louis, Mlle Evrard, M. Evrard, Mlle Fauconnier, MM. Feullidet, Leplat, Loquet, Marle, Méhu, Patte Jean, Patte Roger (A.B Pernet, Mlle Vielle.

2e ANNÉE DE CAPACITÉ

Centre d'épreuves écrites de Lille

Sont admis définitivement :

Mlles Boussion, Bracq (A.B.), MM. Bracq Léon, Bride Caloone, Dazin, Delattra, Mlla Delomez, MM Deroubeix, Descamps (A.B.), Dherbomez, Mlle Duculombier, MM. Fontaine, Frémicourt, Gabriel, Germe, Hennebois, Mlle Hottelart, MM. Lacroix, Laude, Lava, Lefebvre, Legrand Lepoutre, Leurque, Masqueller (A.B.), Muesault, Mlle Pécheux, MM. Schrévère (B.), Secember, Toutlemonde (A.B.), Vanaudenhode (B.), Verrez (A.B.), Wallez Roger.

LE SERVICE CIVIQUE RURAL

Les paysans ont besoin des jeunes gens de la ville pour donner aux hommes le pain quotidien

Les exploitations agricoles sont considérées comme fonctionnant dans l'intérêt de la Nation. Dès lors les jeunes gens du 17 à 21 ans sont appelés à l'honneur de servir le pays et peuvent être astreints au « Service Civique Rural ».

Un jeune homme peut donc être requis et par conséquent contraint d'aller travailler la terre, mais il peut aussi y aller de son plein gré en contractant un engagement. Il va sans dire que les conditions qui lui seront faites ne seront pas les mêmes s'il est mobilisé comme travailleur agricole ou s'il est volontaire.

Les jeunes gens ont donc intérêt à décider de se rendre utiles pendant les vacances.

La terre a besoin d'eux. Les paysans ont besoin d'eux pour donner aux hommes le pain quotidien.

On manque d'hommes, on manque de chevaux, on manque d'essence, on manque de machines. Pourtant il faut récolter. Or on ne manque pas de bras.

Jeunes étudiants, pendant vos vacances apportez votre concours au Service Civique Rural ! Jeunes ouvriers sans travail, acceptez de changer d'outil !

Vous découvrirez un monde nouveau, vous vous ferez aussi un peu de santé, vous vous rendrez compte que la vie de la terre est un travail naturel et sain. La campagne française si belle, si féconde, à côté de rudes besognes vous réservera des joies que vous goûterez profondément après les inévitables difficultés de l'adaptation.

L'année dernière 2.000 volontaires ont œuvré dans les exploitations agricoles du Nord de la France. Bien nourris, confortablement logés, ils ont reçu à la fin de leur stage d'un bon mois, un sac de 50 kilos de pommes de terre en plus de leur salaire.

Cette année des avantages plus étendus sont accordés aux volontaires.

Le volontaire peut choisir sa ferme, son nouveau patron. Il partira entre le 1er juillet et le 1er août. Il fera la moisson. Plus tard, en septembre et octobre, on aura encore besoin de lui pour la récolte des betteraves.

Les engagements sont reçus 44, rue Jean-Sans-Peur à Lille.

Pour que la moisson chargée de grains ne pourrisse pas dans les champs, pour que tous aient demain du pain, pour que tous prennent leur part dans la restauration de la France, jeunes gens de 17 à 21 ans engagez-vous au Service Civique Rural !

La terre vous appelle ; elle ne veut pas laisser mourir de faim ses enfants. Elle veut que la France vive !

EN VOULANT SAUVER UN GARÇONNET, UN HOMME ROULE SOUS UN TRAIN ET EST TUÉ SUR LE COUP A MOUSCRON

Un pénible accident est survenu hier matin dans les circonstances suivantes : Sur la voie ferrée reliant Tourcoing à Mouscron, près de la frontière, à la hauteur de la rue du Châlet un train de marchandises stationnait. Un enfant en profita pour grimper sur un wagon afin d'y prendre du charbon, soudain, le train se mit en route. M. Dexkepper Emile, 46 ans, demeurant rue des H